

Image not found or type unknown



Reprise commerce de village

Par **serge**, le **21/02/2010** à **22:17**

Bonjour, quelle sera les démarches pour reprendre un commerce de village ayant une expérience dans le commerce alimentaire, ainsi que serveur bar et salle. travaillant actuellement comme magasinier gestion des stocks. pourriez vous m'apporeter plus d'information sur ce sujet ? merci d'avance

Par **Tisuisse**, le **21/02/2010** à **23:19**

Bonjour, Certains maires de villages cherchent des personnes comme vous qui souhaitent reprendre un commerce afin que ledit village ne meure pas. Voyez donc le maire de la commune. Pour ce faire, cherchez sur le net, dans les revues d'annonces spécialisées, les chambres de commerce et d'industrie, l'association des maires de France. Vous avez de grandes chance de trouver votre bonheur.